



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE MISE A DISPOSITION  
DE L'EXPOSITION "VOYAGE EN IRLANDE"**

**DÉCISION N° DM-22-182  
EN DATE DU 09 MAI 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-496 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Brigitte Gauvain, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'Office de Tourisme d'Irlande, représenté par sa directrice Monica MacLaverty, et situé au 33 rue Miromesnil – 75 008 Paris, de mettre à disposition l'exposition « Voyage en Irlande » du 2 au 16 mai 2022 (montage et démontage inclus) sur la place Pierre Sémard à Vincennes;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de cette proposition au regard de la programmation d'animations prévues dans le cadre de la manifestation « Vincennes fête l'Europe – l'Irlande à l'honneur », le 14 mai 2022 ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat avec l'Office de Tourisme d'Irlande, représenté par sa directrice Monica MacLaverty, et situé au 33 rue Miromesnil – 75 008 Paris, pour la mise à disposition de l'exposition « Voyage en Irlande » du 2 au 16 mai 2022 sur la place Pierre Sémard à Vincennes ;

**DE LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée du tourisme et des  
relations internationales,

***Signé***

**Brigitte GAUVAIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220509-Imc1H9482H1-AR Date de réception en Préfecture : 09/05/2022 Date de Publication : 09/05/2022
---